

Depuis le mois de juin 2014, une nouvelle application de gestion des accords, DACCORD NG, a été mise en place au sein des Direccte. À compter de cette date, l'ancien mode de collecte des textes signés dans les entreprises, qui consistait en l'envoi de fichiers trimestriels à la Dares à partir de la base des accords d'entreprise, a été supprimé. Les données provisoires présentées ici sont les textes signés et enregistrés en 2014 dans les unités territoriales de la Direccte, pour une partie avec l'ancienne application et pour une autre partie, avec la nouvelle. Elles sont issues d'un fichier construit par la Dares à l'identique de ceux constitués à partir de l'ancienne version de DACCORD.

Textes signés dans les entreprises, en 2014 (données provisoires, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords ⁽¹⁾ d'entreprise	30	35	477	996	251	272	2 061
Accords signés par des délégués syndicaux ou salariés mandatés	22	29	415	841	192	221	1 720
Accords signés par des élus du personnel	8	6	62	155	59	51	341
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	56	35	147	415	128	117	898
Décisions unilatérales de l'employeur	30	47	226	404	160	162	1 029
Total	116	117	850	1 815	539	551	3 988

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés en Paca, selon la taille et le secteur d'activité des entreprises, en 2014 (données provisoires)

	Effectif	Part (en %)
1 à 9 salariés	98	5,7
10 à 49 salariés	220	12,8
50 à 299 salariés	1 025	59,6
300 salariés et plus	377	21,9
Agriculture	20	1,2
Industrie	346	20,1
Construction	125	7,3
Services	1 229	71,5
Total	1 720	100,0

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Note : la taille et les secteurs d'activité des entreprises sont déterminés à l'aide des données de 2012 issues de Clap

Source : Dares, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés en Paca, en 2014 (données provisoires)

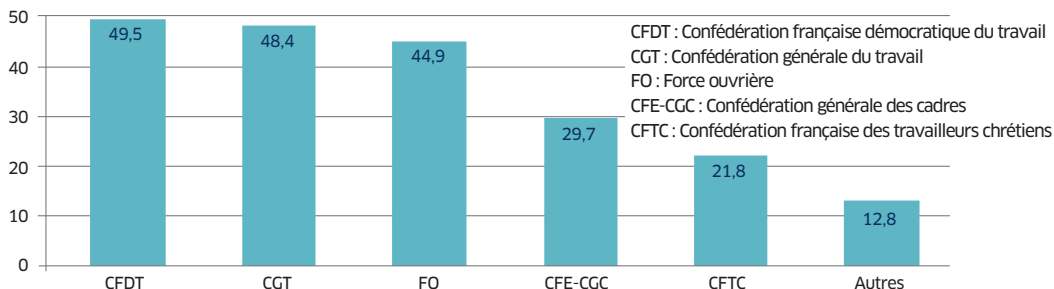
	Effectif	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires	615	35,8
Temps de travail	425	24,7
Emploi	181	10,5
Prévoyance, couverture santé, retraites	180	10,5
Institutions représentatives du personnel	163	9,5
Égalité professionnelle	154	9,0
Conditions de travail	38	2,2
Classification	28	1,6
Formation professionnelle	19	1,1
Épargne salariale	259	15,1
<i>intéressement</i>	154	9,0
<i>plans d'épargne</i>	63	3,7
<i>participation</i>	52	3,0
Autres thèmes	386	22,4
Total	1 720	-

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, le total des thèmes est donc nécessairement supérieur à 100 %

Source : Dares, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat en Paca, en 2014 (en %)



⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus :

"Négociation collective et grèves en 2012", Dares Analyses n° 89, novembre 2014 : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-089.pdf>

"La négociation collective d'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 5 500 textes signés en 2012, forte hausse des accords sur l'épargne salariale", Direccte Paca, Théma n° 38, janvier 2014 : http://www.paca.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/La_negociation_collective_d_entreprise_en_Paca_en_2012.pdf

"Analyse d'une sélection d'accords et de plans d'action d'entreprise signés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : des accords conformes mais perfectibles", Direccte Paca, Théma n° 36, décembre 2013 : http://www.paca.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Thema-36_egalite_H-F.pdf

"La négociation collective en 2013", Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social, Bilans et Rapports, DGT et Dares, juin 2013 : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/BNC2013_interactif.pdf

Depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les "remontées rapides", ancien système de comptage des unités territoriales des Direccte. Les données provenant de ces deux modes de collecte ne sont pas tout à fait comparables avant et après mai 2013. Cependant, les différences étant minimales, une évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle entre 2013 et 2014 peut être établie.

Demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés, en 2014

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en nombre)	1 180	793	8 649	15 696	7 674	4 463	38 455	361 973
Demands homologuées (en nombre)	912	790	8 564	14 313	6 211	3 980	34 770	334 603
Demands irrecevables (en nombre)	96	1	7	344	337	261	1 046	7 756
Demands refusées (en nombre)	172	2	78	1 039	1 126	222	2 639	19 829
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en %)	8,1	0,1	0,1	2,2	4,4	5,8	2,7	2,1
Taux de refus ⁽²⁾ (en %)	15,9	0,3	0,9	6,8	15,3	5,3	7,0	5,6

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Source : Dares

Évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés, entre 2013 et 2014 (données brutes)

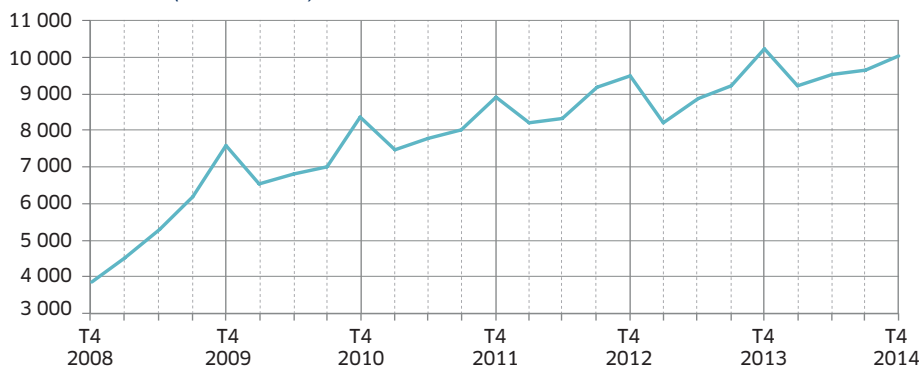
	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en %)	13,5	-9,1	9,0	5,7	3,1	1,5	5,2	5,9
dont demandes homologuées (en %)	6,8	-4,2	8,2	5,5	18,3	8,8	8,4	6,4
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en points)	3,2	-0,9	-0,1	0,8	-1,0	-1,2	0,0	-0,2
Taux de refus ⁽²⁾ (en points)	2,2	-4,2	-0,2	1,9	-7,5	-4,7	-1,3	-1,0

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Source : Dares

Évolution trimestrielle du nombre de demandes de rupture conventionnelle déposées en Paca (données brutes)



Source : Dares

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale, travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales). Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Carsat / Sud-est, ventilés selon certaines caractéristiques des salariés et de leurs emplois : secteur d'activité selon la nomenclature d'activité française, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Risque d'accidents du travail avec arrêt, en 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en nombre)	1 454	1 550	9 720	21 834	9 720	6 287	50 565	657 407
Taux de fréquence ⁽²⁾	27,0	28,4	19,5	23,9	28,6	28,0	24,2	22,0
Indice de gravité ⁽³⁾	21,7	19,2	15,0	23,6	27,2	20,4	21,6	14,9

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du risque d'accidents du travail avec arrêt, entre 2009 et 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en %)	-2,2	2,3	-7,6	-2,2	-3,8	3,7	-2,8	1,1
Taux de fréquence ⁽²⁾ (en %)	-2,8	1,4	-7,4	-2,2	-4,7	2,7	-3,0	1,0

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

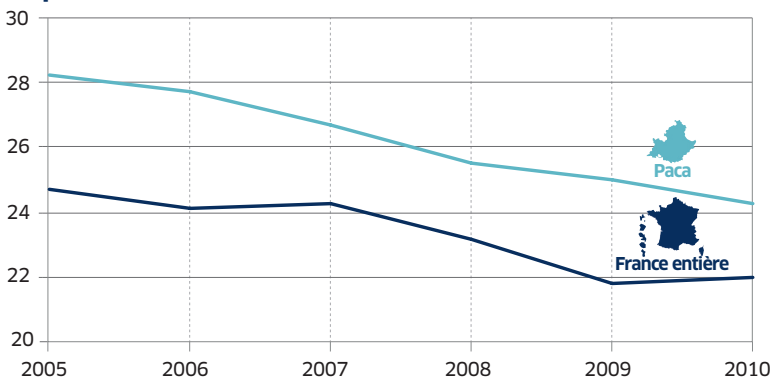
⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Taux de fréquence⁽¹⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus : "Les accidents du travail entre 2005 et 2010, une fréquence en baisse", Dares Analyses n° 10, février 2014 : http://e-stat.dares.travail.gouv.fr/principal/domaines/conditions_travail_sante/acctrav_malprof/etudes/2014-010.pdf

Risque d'accidents du travail avec arrêt selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité en Paca, en 2010

	2010			Évolution sur un an	
	Taux de fréquence ⁽¹⁾	Indice de gravité ⁽²⁾	Accidents du travail avec arrêt ⁽³⁾ (en nombre)	Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	Accidents du travail avec arrêt ⁽²⁾ (en %)
Âgés de 15 à 19 ans	40,6	8,5	1 840	-0,1	-5,0
Âgés de 20 à 29 ans	30,8	10,8	14 804	-2,6	-3,8
Âgés de 30 à 39 ans	23,3	18,3	12 465	-3,4	-4,7
Âgés de 40 à 49 ans	21,7	24,5	11 996	-3,4	-3,3
Âgés de 50 à 59 ans	20,6	34,0	8 307	-1,7	1,8
Âgés de 60 ans et plus	16,5	34,5	1 153	-0,4	9,5
Cadres et chefs d'entreprise	3,7	6,0	1 118	-13,7	-12,6
Professions intermédiaires	10,4	9,8	4 310	-1,9	0,0
Employés	19,1	13,2	14 684	-2,8	-1,3
Ouvriers	46,0	46,0	27 457	-5,6	-7,9
Agriculture, sylviculture et pêche	ns	ns	9	ns	ns
Industrie	20,7	18,0	5 221	-5,7	-7,2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	26,4	24,7	875	-4,9	0,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	25,7	18,6	1 118	-4,1	-4,5
Fabrication d'autres produits industriels	23,0	22,4	2 631	-8,1	-11,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	10,5	7,1	327	8,3	-7,4
Fabrication de matériels de transport	9,9	5,2	258	-13,2	0,4
Cokéfaction et raffinage	ns	ns	12	ns	ns
Construction	44,6	56,5	8 311	-2,5	-6,9
Services	22,5	18,2	37 020	-2,2	-1,1
Transports et entreposage	32,3	28,3	5 008	-0,1	0,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	28,0	18,5	8 795	6,8	8,1
Hébergement et restauration	26,3	13,8	4 306	-7,9	-6,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23,4	19,5	9 352	-4,3	-4,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	19,8	20,3	6 513	-4,0	-3,5
Autres activités de services	19,4	12,4	2 017	-6,2	-4,8
Activités immobilières	12,4	15,5	484	2,4	1,0
Activités financières et d'assurance	4,5	11,5	333	-0,8	-0,6
Information et communication	3,2	4,6	212	-17,2	-1,4
Total	24,2	21,6	50 565	-3,0	-2,8

⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

⁽³⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

ns : non significatif

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par catégorie socioprofessionnelle d'une part, et la somme des accidents du travail par secteur d'activité d'autre part, ne correspondent pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale, travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales). Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Carsat / Sud-est, ventilés selon certaines caractéristiques des salariés et de leurs emplois : secteur d'activité selon la nomenclature d'activité française, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Risque de maladies professionnelles indemnisées, en 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	67	70	418	1 458	464	294	2 771	50 034
Taux de fréquence ⁽¹⁾	12,4	12,8	8,4	15,9	13,7	13,1	13,3	16,8
Indice de gravité ⁽²⁾	48,6	74,1	33,2	238,5	59,0	45,8	130,3	127,7

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du risque de maladies professionnelles indemnisées, entre 2009 et 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	+5	-6	+54	+30	+67	-3	+147	+1 245
Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	7,4	-8,7	15,0	2,1	15,9	-1,9	5,3	2,5

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2010

	Effectif	Évolution sur un an (en nombre)
Troubles musculo-squelettiques	2 069	+207
<i>dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires</i>	1 857	+199
Pathologies causées par l'amiante	513	-65
Cancers	156	+17
Surdité	75	-14
Dermatoses	41	+11
Rhinites	23	+4
Total	2 771	+147

Note : la somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese